



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 74706

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les problèmes d'insécurité sur la ville de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). En effet, cette ville de 40 016 habitants, connaît des faits de criminalité et de délinquance spécifiques sur lesquels deux de ses élus municipaux, MM. William Delanoy et Albert Kaladjian, sont intervenus à plusieurs reprises et depuis plusieurs années auprès tant du maire que des différents préfets, malheureusement sans résultats véritablement probants. La ville de Saint-Ouen est une des villes d'Ile-de-France qui accueille le plus de touristes étrangers, du fait de la présence sur son territoire du site des fameuses puces de Saint-Ouen. De plus, cette ville est particulièrement appréciée par les entreprises qui souhaitent s'implanter en Seine-Saint-Denis, en bénéficiant du tissu économique préexistant sur cette commune. Enfin, cette ville riveraine de Paris est un lieu de passage de très nombreux habitants de l'est et du nord de la région parisienne. La ville de Saint-Ouen mériterait une attention toute particulière des forces de sécurité publique, du fait de cette spécificité limitrophe de Paris. Il lui demande donc s'il compte mettre en place un plan spécifique de sécurisation sur cette ville de Saint-Ouen.

### Texte de la réponse

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes sur le ressort de la ville de Saint-Ouen (93), les forces de police ont adapté leurs dispositifs opérationnels aux nouvelles formes de délinquance. Ainsi, dans le secteur des puces (qui concentre environ 10 % des faits constatés sur l'ensemble de la circonscription de sécurité publique, - CSP), une unité territorialisée spécialisée a été créée en 2001 afin d'assurer une présence visible et dissuasive sur le terrain. Elle coordonne les actions du commissariat sur ce site et fait appel, autant que de besoin, aux services des douanes, de la répression des fraudes ou de la mairie. Sur la zone de la ZAC Victor-Hugo, des surveillances spécifiques sont exercées afin de lutter contre les vols avec violences. Des actions communes avec les services de police du 18e arrondissement de Paris, limitrophe, sont organisées. Enfin, des opérations de communication, à destination des employés et des sociétés, sont régulièrement menées. Elles ont pour but de les sensibiliser aux agressions dont ils peuvent être victimes. Lors des journées de la police qui ont eu lieu en octobre 2005, a ainsi été organisé un colloque qui réunissait, sur ce thème, des directeurs des ressources humaines et des responsables de la sécurité. L'action des services de police sur la CSP de Saint-Ouen porte ses fruits. Sur les 9 premiers mois de l'année 2005, le taux de délinquance générale a diminué de 3,08 % par rapport à la même période en 2004. Quatre-vingt-onze vols avec violences supplémentaires ont été enregistrés (+ 13,29 %) mais les vols à la tire (- 35,52 %), les cambriolages (- 22,52 %), les vols à la roulotte (- 10,40 %) et les vols d'accessoires sur véhicules (- 6,14 %) ont baissé significativement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74706

**Rubrique** : Sécurité publique

**Ministère interrogé** : intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire** : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 octobre 2005, page 9129

**Réponse publiée le** : 31 janvier 2006, page 1034